

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- La lusophonie
- Le privé et le public
- L'Institut de France



ARMÉE DE L'AIR

Enseignement militaire supérieur Air



Notre-Dame de Paris

Préface

Des réformes majeures concernant l'organisation de l'État sont engagées. La refonte de l'appareil de défense en est un des éléments, avec la mise en place des bases de défense en particulier. Dans ce contexte, la capacité à s'adapter est une qualité essentielle à tout chef militaire ; qualité qui nécessite ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de solides connaissances.

C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du ^{xxi}e siècle.

Devenus un vrai succès pédagogique, souligné par le CEMAA lui-même, *Les Carnets du Temps* doivent néanmoins évoluer au gré de ces transformations, de manière à demeurer fidèles aux objectifs pédagogiques qui président à leur destinée. C'est la raison pour laquelle de nouvelles rubriques apparaissent pour le cycle 2010-2013 : Espace, Éthique, Sociologie, Stratégie de sécurité.

Inaugurer une rubrique « **Espace** » concrétise l'élargissement naturel du domaine d'action de l'aviateur, l'espace étant en outre un facteur déterminant d'autonomie stratégique. La création d'une rubrique « **Éthique** » ambitionne de révéler les devoirs et vertus propres à chaque état, dont celui de soldat, et de dégager les fins que devrait servir tout engagement. Une rubrique « **Sociologie** », en alternance avec la rubrique « **Philosophie** », doit procurer à l'officier une compréhension raisonnée et approfondie du monde dans lequel il est appelé à vivre et à servir. La rubrique « **Stratégie** » devient « **Stratégie de sécurité** » et a pour objectif, au-delà de la stratégie, d'ouvrir également nos jeunes officiers à la connaissance de travaux conceptuels de ce niveau, en France mais aussi dans l'UE et l'OTAN.

Enfin, il convient de noter qu'un classement thématique des *Carnets du Temps*, rubrique par rubrique, est dorénavant accessible sur les sites Intr@def et Internet, pour faciliter l'accès ciblé à des sujets précis.

Je ne peux que vous inciter à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, et qui vous aidera à mieux percevoir les réalités de notre monde multipolaire, hétérogène et global. Il faut connaître pour comprendre, prévoir pour être en mesure d'agir et savoir pour pouvoir décider.

Colonel Carlos Martinez,
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



Tradition et modernité

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Carlos Martinez

Rédacteur en chef :
Cdt Corinne Robillart

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Sylvaine Thébault (R)
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Boyer

Soutien technique :
Slt Alexandre Schmitt

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Clc Stéphanie Moulinou

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Fabrice Moya

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les
articles n'engagent que la
responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales – Géopolitique

La lusophonie : enjeux et jeux de pouvoir au sein de la
Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) 4

Économie

Les instruments des stratégies monétaires 6

Stratégie de sécurité

La géostratégie : définition 8

Sociologie

Sociétés traditionnelles et sociétés modernes 10

Espace

Établir la *Space Situational Awareness* :
une des missions du CDAOA 12

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Bombarder ou occuper (2) 14

Droit et institutions

L'Institut de France 16

Sciences

Marie Curie 18

Histoire

En 1214 à la bataille de Bouvines,
Philippe devient Auguste 20

Pensée politique

Le privé et le public 22

Éthique

Les devoirs - Les états 24

La bibliothèque essentielle

La Divine Comédie de Dante Alighieri 26

Arts

Les cathédrales gothiques 28

Au fil de la plume 32

La lusophonie : enjeux et jeux de pouvoir au sein de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)

Le projet d'un espace regroupant l'ensemble des locuteurs lusophones date du milieu du xx^e siècle. Mais il faudra attendre 1996 pour qu'apparaisse, à Lisbonne, la CPLP réunissant à l'époque l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal et São Tomé e Príncipe, puis le Timor en 2002.

Hétérogénéité de l'espace lusophone

Cette diversité est notamment linguistique et culturelle. Au Portugal et au Brésil, le portugais est la langue maternelle pour 99 % de la population, mais ne l'est que pour 6,5 % de la population au Mozambique. Au sein des cinq Pays africains de langue officielle portugaise (PALOP), comme au Timor oriental, le portugais est devenu la langue officielle parce qu'il était la langue de l'administration et de la politique mais pas nécessairement celle du peuple.

De plus, si les deux normes (la portugaise et la brésilienne) coexistent, elles sont surtout en concurrence. À l'image de l'Angleterre et de l'Amérique, ce sont « deux pays séparés par la même langue ».

Cette diversité est aussi économique et sociale. Tous les dirigeants lusophones reconnaissent que la coopération en matière économique est l'un des objectifs de l'espace phonique lusophone institutionnalisé par la CPLP. La coopération est d'ailleurs l'un des objectifs principaux des leaders africains car l'espoir de ces pays réside dans le développement économique. Malgré les bonnes intentions des différents partenaires lusophones, la réalité est bien différente. Tout d'abord, l'espace lusophone met en présence des économies très distinctes. Ensuite, la CPLP manque de moyens : le Brésil est la principale puissance de la communauté par son poids politique et économique, mais il ne peut pas porter l'organisation à lui seul.

Une CPLP biciphale

Par une analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces de ces deux pays, il est possible de faire ressortir leurs divergences. Ainsi, le Portugal, conscient de ses forces et ses faiblesses, ne peut aujourd'hui que miser sur la coopération culturelle et linguistique au sein de l'espace lusophone. Or, ses innombrables ressources naturelles et sa capacité industrielle permettent déjà au Brésil de posséder un statut d'importance dans le contexte politique régional. Le Brésil tend déjà à assumer le *leadership* de l'espace du

Mercosul. Simultanément et par l'intermédiaire du capital stratégique que pourrait représenter l'Atlantique sud sous son *leadership*, le Brésil manifeste un intérêt prononcé dans le renforcement des relations avec les PALOP, d'où son enthousiasme dans l'espace lusophone qu'il souhaite un jour, de la même manière que le Mercosul, guider et mener.

Jeux de pouvoir et d'influence

Le Portugal et le Brésil s'intéressent à l'espace lusophone pour des raisons diverses et par deux stratégies distinctes : l'une, portugaise, le conçoit comme une porte sur le monde et l'autre, brésilienne, qui use d'un soft power vis-à-vis des membres de l'espace lusophone.

Grâce à ce *soft power* multidimensionnel et ne pouvant être taxé de néo-colonialisme, le Brésil jouit d'un degré élevé de sympathie au sein des PALOP. Conscient de cela, le Brésil se manifeste de plus en plus souvent au niveau des initiatives économiques et commerciales ou des tentatives de pénétration de leurs marchés. Mais, ne voulant pas que la CPLP se transforme en une agence internationale d'aide aux plus nécessiteux que lui – dont il serait l'un des contributeurs et non l'un des bénéficiaires –, le Brésil n'affiche pas de grande volonté à participer de manière active et effective aux politiques d'aide au développement de l'organisation lusophone.

La CPLP, un acteur crédible ?

La CPLP comme organisation internationale a été établie sous la forme d'un forum offrant un cadre institutionnel pour les États membres dans divers domaines d'activités : promotion de la langue portugaise, promotion de la démocratie et de ses valeurs, promotion du développement économique... Cette coopération offre à ces États la possibilité d'obtenir une certaine assurance face au reste du monde en leur permettant de ne pas être exclus des flux globaux qui traversent la scène internationale, d'exister au lieu de se dissoudre dans la mondialisation en préservant et développant leur identité et leur culture, et de se répartir les avantages de cette nouvelle solidarité. Malgré des débuts hésitants, la CPLP semble acquérir un rôle international non pas tant par l'effectivité et l'efficacité de ses interventions sur la scène internationale que par la lecture qu'elle en donne au niveau des Nations unies. Par leurs interventions à l'ONU sur des sujets aussi variés que l'indépendance du Timor oriental, la résolution des crises politiques internes des PALOP... les représentants de la CPLP tentent de prouver dans les instances internationales que les Huit sont capables d'adopter une position commune sur un certain nombre de points et que potentiellement ils constituent un interlocuteur valable pour certaines questions.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

Les instruments des stratégies monétaires

Les banques centrales s'efforcent de maintenir la stabilité des systèmes monétaires. Après les chocs inflationnistes de la décennie 1970-1980, induits par les augmentations du prix du pétrole, les banques centrales ont adopté une politique dite conventionnelle. Ce bel ordonnancement a été bouleversé par la crise ouverte en 2007.

Instauration et déroulement d'une politique anti-inflationniste

Un chef de file : la banque de Réserve fédérale des USA : la Fed. Elle traça les grandes lignes de la « politique monétaire conventionnelle » :

- indépendance affirmée de la banque centrale à l'égard du pouvoir politique,
- importance au sein de l'objectif final de la stabilité des prix, à surveiller à partir de l'indice du niveau général des prix,
- maniement des taux prélevés par les banques centrales lorsqu'elles refinancent les banques commerciales pour satisfaire leur besoin en liquidités. Ces taux de refinancement sont appelés *taux directeurs* car ils entraînent, en principe, l'ensemble des *taux à court terme* pratiqués par les banques commerciales.

Les banques centrales ont unifié leurs techniques d'intervention faisant varier leurs taux directeurs : hausse en cas de surchauffe inflationniste, baisse dans le cas contraire.

Les nouveaux outils de la politique monétaire

Pour juguler la crise financière ouverte en 2007, le levier monétaire a été largement mis à contribution ; les banques centrales sont allées crescendo.

La crise de liquidité oblige, en août 2007, les banques centrales à injecter massivement des liquidités, se substituant au marché interbancaire défaillant.

Elles ont aussi baissé les taux directeurs la Fed allant de 5,25 % jusqu'à 0,25 %, la Banque d'Angleterre descendant à 0,5 %, la Banque du Japon à 0,1 %, la BCE limitant sa baisse à 1 %. Au fil du déroulé de la crise, les banques centrales ont modifié leurs conditions de prêt. En prêtant des liquidités pour des montants illimités, en relâchant l'exigence de qualité des titres apportés en garantie contre ces liquidités, elles ont espéré faciliter la distribution de crédit.

Afin de peser sur les *taux longs*, les banques centrales ont acheté des titres (*Quantitative Easing, Qe*) représentant des crédits à l'économie comme des billets de trésorerie, des obligations privées ou des bons hypothécaires et

finalement des titres publics, fournissant en échange de nouvelles liquidités à l'économie. Dès le dernier trimestre 2008, la Fed a décidé d'acheter des titres émis par des non-financiers, plus particulièrement des *mortgage backed bonds* liés au désastre immobilier américain. Elle a mené aussi un programme d'achat de titres longs du Trésor pour 300 milliards de dollars. La BCE s'est d'abord limitée à l'achat de titres émis par les banques (*covered bonds*). Elle s'est tournée vers les obligations publiques seulement lorsque la crise grecque a mis les États périphériques de la zone euro en danger...

La sortie de crise, observée fin 2009, appelait le relèvement des leviers mis en place mais il devait être adopté un timing judicieux afin d'éviter une « crise de la sortie ». Un contraste s'est établi à l'automne 2010 entre les politiques des banques centrales : les unes, devant les incertitudes de la sortie de crise, ont décidé des mesures actives pour éviter le risque de déflation (Fed et Banque du Japon), les autres ont poursuivi leur stratégie de sortie de crise en haussant les taux directeurs : Banque centrale d'Australie (4,5%), de Suède (1 %) et du Danemark (0,70 %). La BCE, elle, comptait avant de subir la crise grecque, mener une *stratégie passive* en ralentissant prudemment « le robinet des liquidités » au contraire de la Fed, contrainte de mener une *stratégie active* compte tenu de l'importance de ses interventions. Mais, au printemps 2010, la crise grecque a contraint la BCE à racheter des titres d'État grecs, portugais, irlandais, espagnols.

Aux États-Unis, à l'automne 2010, le chômage reste élevé. La Fed lance un programme d'achats de titres publics à long terme baptisé Qe2, deuxième vague de *Quantitative Easing* portant sur 600 milliards. L'objectif de ce Qe2 est de faire baisser les rendements des taux des titres publics à *long terme*, ce qui entraîne aussi la baisse des taux des autres obligations dont le taux des prêts hypothécaires afin de soutenir la demande de crédits notamment dans l'immobilier. De plus, la baisse de rendement de ces obligations d'État peut encourager des investissements plus risqués comme l'achat d'actions. Est ainsi recherchée la stimulation des actifs financiers, créant un effet de richesse qui, par ricochet, soutiendrait la demande des agents et l'activité économique. En achetant des actifs, la banque centrale injecte des liquidités et accroît la base monétaire, potentiel de création de monnaie et de risque inflationniste, d'où une possible baisse de la devise et une stimulation des exportations.

Avec la systématisation de l'outil quantitatif, la Fed fait entrer la politique monétaire américaine sur un terrain monétaire expérimental.

La géostratégie : définition

« La géostratégie est une stratégie fondée sur l'exploitation systématique des possibilités offertes par les grands espaces en termes d'étendue, de forme, de topographie, de ressources de tous ordres. »⁽¹⁾

Évolution historique du concept de géostratégie

Le terme « géostratégie » apparaît en 1846 en Italie dans un ouvrage écrit par le général Giacomo Durando qui développait également le concept mort-né de « géotactique ». Toutefois, la notion de géostratégie n'est transposée en anglais puis en français que dans les années 1940⁽²⁾. Entre ces deux dates, la géographie militaire « *va s'imposer comme l'indispensable auxiliaire, à égalité avec l'histoire militaire, des études de stratégie* »⁽³⁾. Elle s'attache essentiellement à décrire le terrain souvent à partir de l'étude de la géologie.

L'étude de la géographie militaire connaît une éclipse après le premier conflit mondial en raison de son caractère parfois rébarbatif. Des voix s'élèvent alors pour une géographie militaire renouvelée, moins dogmatique.

« *Il ne s'agit pas de créer une nouvelle discipline, d'ériger des dogmes de géographie militaire. Il n'y a pas de géographie militaire en elle-même. Il y a des conclusions stratégiques et tactiques à apporter à toutes les parties de la géographie* », écrivait Robert Villate⁽⁴⁾, le plus illustre représentant de cette nouvelle vague.

Après la seconde guerre mondiale, les publications de géographie militaire se tarissent au profit d'ouvrages de géostratégie.

À quoi sert la géostratégie ?

« *Pourquoi cet intérêt pour le facteur géographique ? Dès lors que toute stratégie se déploie dans l'espace, la géostratégie peut être regardée comme une tautologie.* » Les interrogations du général Poirier sont au centre du problème⁽⁵⁾.

Ce retour du fait géographique s'explique par la stabilité du milieu, qui favorise les théories déterministes. Celles-ci n'ont qu'une valeur limitée, les méthodes employées pour fournir ces explications négligeant, en effet, la liberté d'action des acteurs et les évolutions techniques. L'amiral Castex souligne que les régions polaires, autrefois inaccessibles, sont devenues des zones stratégiques vitales, démontrant ainsi que l'importance de l'espace peut varier en fonction des moyens disponibles⁽⁶⁾.

La géostratégie doit permettre de développer une vision globale de la stratégie. Fondée sur une approche géographique, elle permet de prendre en compte la dilatation de l'espace stratégique contemporain et la contraction des délais de réaction, ce qui est rendu possible en gérant, d'une part, l'interpénétration des quatre milieux : terre, mer, air et espace, ainsi que la conduite simultanée d'opérations sur des théâtres séparés, et, d'autre part, la complexité et la globalisation des sociétés dans lesquelles la victoire militaire n'est pas nécessairement la solution de tous les problèmes. Cette approche n'est pas sans rappeler le concept de C4I2 : *Command, Control, Communication, Computer, Intelligence and Information*.

Le glissement de la géographie militaire vers la géostratégie s'explique au travers de leur dialectique. Alors que la géographie militaire raisonnait en termes de terrain et de fronts, la géostratégie raisonne en termes d'espace et de réseaux. Autrement dit, « *la géographie militaire était descriptive et statique, alors que la géostratégie se veut prescriptive et dynamique* »⁽⁷⁾.

1. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Économica, 1999.
2. Le concept de géostratégie fut introduit par l'auteur américain Cressey qui visait avant tout des buts idéologiques : contrer la géopolitique allemande.
3. Hervé Coutau-Bégarie, « Géostratégie : le mot et la chose », *Stratégie* n° 58.
4. Robert Villate, *Les Conditions géographiques de la guerre. Étude de géographie militaire sur le front français de 1914 à 1918*, Paris, Payot, 1925.
5. Lucien Poirier, postface aux Transformations de la guerre du général Colin, Paris, Économica, 1989.
6. Amiral Castex, *Mélanges stratégiques*, Paris, Académie de marine, 1976.
7. Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Économica, 1999.

Sous la haute direction de monsieur Hervé Coutau-Bégarie, président de l'Institut de stratégie comparée

Sociétés traditionnelles et sociétés modernes

Les sociétés changent au cours du temps, elles n'ont pas toujours des caractéristiques stables. Ces changements relèvent de l'activité économique, de l'organisation politique, des représentations collectives, des règles morales etc. Évidemment, il est possible de décrire chacune des sociétés connues du point de vue de ces différentes caractéristiques, et elles seront toutes différentes les unes des autres. Toutefois, sans qu'il faille considérer qu'il y ait un scénario évolutif simple et unilatéral, on tend à opposer en sociologie des sociétés traditionnelles à des sociétés modernes. Différents auteurs ont thématisé cette distinction, et on peut trouver des différences dans la manière dont cette opposition est conçue. Toutefois, globalement, il apparaît bien que deux grands types de société peuvent être contrastés, avec, évidemment, toutes sortes de situations intermédiaires. On peut parler globalement de sociétés traditionnelles et de sociétés modernes.

Les sociétés traditionnelles

Les sociétés traditionnelles sont des sociétés à dominante agricole. La question de la propriété de la terre y est déterminante, puisque cette propriété permet la richesse et le pouvoir. La propriété est quelquefois collective, mais elle est souvent le fait de quelques familles et celles-ci tendent à avoir une position prééminente dans l'ordre social. En effet, la propriété de la terre, dans la mesure où elle permet pouvoir et richesse, donne lieu également à un prestige social, et à un sentiment de supériorité de ces élites par rapport au peuple, et celui-ci tend à considérer ces élites comme légitimes (même s'il arrive qu'elles soient contestées). Ce sont donc des sociétés très fortement marquées par l'inégalité et la fixité des rangs et des statuts, héréditaires et transmissibles. La hiérarchie est ainsi le mode fondamental de ce type de société, dont le cas extrême est le régime des castes en Inde.

La légitimité, dans ce type de situation, a un caractère tiré de la tradition, qui est associée à des normes fixes : celles-ci ont orientées vers la conservation de la situation, puisque l'ordre traditionnel, dans sa fixité, est perçu comme « naturel », c'est-à-dire non appelé à être transformé.

Les représentations religieuses, le plus souvent, garantissent cet ordre établi, par l'accent mis sur la hiérarchie et la supériorité sociale de certains groupes par rapport à d'autres (comme dans le régime des castes).

Les sociétés modernes

Par contraste, les sociétés modernes sont des sociétés industrielles, où la richesse n'est plus principalement liée à la possession de la terre, mais à l'activité industrielle, qui se traduit soit en force de travail soit en possession de capitaux. La richesse n'est plus limitée par la possession de la terre, mais est indéfiniment augmentée par l'activité industrielle.

Là où les sociétés traditionnelles sont hiérarchiques et tendent à reproduire la stabilité des rangs, les sociétés modernes insistent sur l'égalité entre individus : il ne s'agit pas tant d'une égalité réelle, très rarement atteinte, que d'une égalité de droits, liées à une aspiration à la mobilité sociale et à l'accessibilité, pour tous, de tous les postes. De ce fait il y a une tension structurelle aux sociétés égalitaires, puisque l'affirmation du principe de l'égalité et de la mobilité sociale s'accompagne tendanciellement de fortes inégalités et d'une forte reproduction sociale.

Ces sociétés vont être individualistes, en ce sens que, d'une manière générale, ce n'est pas tant la subordination aux intérêts du groupe qui est mise en avant, mais la promotion des intérêts individuels : cela a des conséquences importantes en matière de vie sociale, par exemple sur les mariages ; au lieu que ceux-ci soient arrangés en fonction des intérêts ou des normes du groupe, ce sont les préférences individuelles qui sont mises en avant.

La religion ne relève plus directement d'une garantie de l'ordre social, mais tend à devenir davantage une affaire privée, sur fond d'une baisse importante de son influence dans la vie sociale.

On peut donc opposer globalement des sociétés agricoles, inégalitaires, statutaires, traditionnelles, à des sociétés industrielles, égalitaires, individualistes, et orientées vers le changement social. Cette opposition est évidemment simpliste : elle permet toutefois de donner une idée générale d'une tendance historique du passage d'un type à un autre.

Établir la *Space Situational Awareness* : une des missions du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA)

Les missions du CDAOA comprennent, outre la défense aérienne et la planification des opérations aériennes, la surveillance de l'espace. Le milieu spatial occupe un rôle clé dans nombre de missions aériennes car il permet le déploiement d'outils indispensables à l'exécution des opérations. C'est pourquoi il est l'objet d'une surveillance confiée au CDAOA et destiné, à terme, à en acquérir la maîtrise. L'armée de l'air a ainsi intégré ce milieu, naturelle extension de l'espace aérien, au sein de son concept de défense aérienne.

Selon le *Livre blanc*, « l'armée de l'air [...] assurera la surveillance de l'espace extra-atmosphérique et verra ses compétences accrues dans la mise en œuvre des capacités spatiales »⁽¹⁾. Cette fonction de surveillance, la *Space Situational Awareness* (SSA), est véritablement la première étape dans le processus de maîtrise de l'espace. L'enjeu est bien de garantir la liberté d'action dans l'espace, milieu devenu vital par le nombre d'applications dépendant des satellites étatiques ou commerciaux. L'armée de l'air contribue ainsi au statut de puissance spatiale de la France par le biais de l'exploitation des données issues des satellites d'observation et par la protection du site de lancement de Kourou en Guyane.

En effet, l'Espace est un multiplicateur d'efficacité, un symbole de puissance et un instrument de politique étrangère qui permet à la France d'exercer son autonomie d'appréciation et de décision. La prolifération des débris dans l'espace et la probabilité d'éventuelles agressions représentent des risques avérés pour l'exploitation des moyens spatiaux. Il est donc nécessaire d'assurer la sécurité des satellites en orbite pour pérenniser les activités spatiales civiles et militaires. La surveillance de l'espace est le moyen essentiel d'atteindre cet objectif.

La surveillance de l'espace a pour but de connaître de manière exhaustive et en temps réel la situation spatiale afin d'évaluer les menaces, d'identifier une éventuelle agression et de diffuser l'alerte pour préparer les moyens de protection ou de riposte adaptés. Elle doit fournir les caractéristiques principales des satellites (paramètres d'orbite et activité), les menaces liées aux débris (risque de collision) et les informations relatives à la météorologie solaire qui peut influencer le fonctionnement de nos moyens (communications et navigation par satellite).

Le travail ainsi réalisé permet par exemple de diffuser le préavis de passage de satellites d'écoute ou d'observation étrangers au-dessus de nos forces ou installations sensibles, de donner une alerte au CNES⁽²⁾, chargé de la manœuvre des satellites militaires, afin d'éviter une collision avec les nombreux débris qui polluent les orbites basses, de suivre les retombées d'objets spatiaux ou encore de prévoir la qualité de positionnement donnée par la constellation GPS⁽³⁾. Cette information est cruciale notamment pour nos pilotes sur les théâtres d'opérations qui sont susceptibles de délivrer de l'armement guidé par le GPS.

À ce jour, la France dispose d'une capacité nationale de détection et de suivi des gros objets en orbite basse (entre 400 km et 1 000 km) grâce au radar GRAVES. Cette capacité est complétée par les radars SATAM, initialement destinés à faire de la trajectographie sur les champs de tirs de l'armée de l'air, qui permettent d'affiner la trajectoire des objets détectés par GRAVES et donnent une précision compatible avec les opérations « anticollision ». Cette capacité autonome, unique en Europe, a permis d'entrer dans le club très fermé des puissances disposant d'une telle capacité et a ouvert la voie à la coopération franco-américaine.

Disposant d'un catalogue de plus de 2 400 objets, la France a engagé un échange avec l'Allemagne qui possède un radar imageur, appelé TIRA.

De plus, pour surveiller l'orbite géostationnaire, l'armée de l'air développe un démonstrateur⁽⁴⁾ ayant pour objectif d'obtenir la signature spectrale des objets afin de les caractériser, de créer une base de données et de déceler la présence d'objets menaçant.

L'ambition actuelle est d'intégrer tous ces moyens au sein d'un réseau commun, dans un processus de type C2 : veille spatiale et détection, analyse, orientation des capteurs, action (manœuvres de satellites par le CNES, par exemple).

Les maîtres mots de l'avenir proche sont la consolidation, la progression et la pérennisation de cette capacité pour aboutir à une « situation spatiale renseignée » grâce à un C2 spatial, travaillant 24h/24, construit sur le modèle de celui mis en œuvre au quotidien dans la mission de défense aérienne que conduit le CDAOA. Le Commandement interarmées de l'espace est la structure désignée pour porter cette doctrine.

1. *Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale*, Paris, Odile Jacob, juin 2008, p. 227.

2. Centre national d'études spatiales.

3. *Global Positioning System*.

4. Projet OSCEGEANE (Observation Spectrale et CaractÉrisation des satellites GÉostationnaires).

Bombarder ou occuper (2)

Le débat stratégique américain à l'aube de la guerre du Vietnam

L'opération *Rolling Thunder* s'engage dans un contexte difficile pour l'US Air Force, quelques semaines après l'éviction (janvier 1965) du général LeMay, son plus grand adversaire, de son poste de chef d'état-major de l'US Air Force. Commencée en février, elle ne s'achèvera qu'en novembre 1968 et constituera, en dépit des quelques suspensions qui la scanderont, la plus longue campagne de bombardement de l'histoire, à l'exception de celle que la Royal Air Force (épaulée par l'US Air Force à partir de 1942) a menée sur l'Allemagne de 1940 à 1945.

Graduated and Reciprocated Initiatives in Tension

La philosophie de *Rolling Thunder* ne réside cependant pas dans l'application de la force brutale ; elle s'identifie à une escalade graduelle (*GRIT*, ou *Graduated and Reciprocated Initiatives in Tension*) souhaitée par le président Johnson et ses principaux conseillers pour amener le Nord-Vietnam à résipiscence. Il ne s'agit pas de frapper le territoire ennemi de façon permanente et intensive, comme la frange douhétienne de l'Air Force l'aurait souhaité, mais, au contraire, d'entrecouper l'offensive planifiée de pauses et de gestes de conciliation, tout en menaçant les dirigeants de Hanoi d'aller encore plus loin s'ils se risquaient à exploiter à leur profit la situation favorable créée par les pauses en question. Par ailleurs, la Maison Blanche entend limiter l'entreprise autant que faire se peut de façon à éviter un conflit avec l'Union soviétique ou la Chine qui, chacune de leur côté, depuis le grand schisme idéologique du début des années soixante, soutiennent le Nord.

La campagne planifiée par le Pentagone est censée combiner des raids à caractère stratégique et des missions d'interdiction sur les voies de communication, en l'occurrence la piste Hô Chi Minh. Le secrétaire d'État aux affaires étrangères de Johnson, Dean Rusk, se dit convaincu que les Nord-Vietnamiens ne résisteront pas à une pression de la sorte. Toutefois, le directeur de la CIA, John McCone, ne se prive pas d'avancer des doutes, avançant notamment : « *Nous nous enliserons dans une guerre de jungle que nous ne pouvons pas gagner et dont nous aurons le plus grand mal à nous dépêtrer* ». Le

chef d'état-major de l'Air Force, le général McConnell, propose quant à lui une liste de 94 objectifs justiciables d'un bombardement et recommande le pilonnage systématique de la partie méridionale du Nord-Vietnam, à intervalles réguliers, sous la forme de raids violents et massifs confiés à des *B-52*, puis de passer à des bombardements contre la ville de Hanoi elle-même.

Escalade et intervention terrestre

En fin de compte, Johnson, préoccupé par l'idée d'atteindre les objectifs politiques qu'il s'est fixés, poursuit son dessein initial. En avril 1965, il explique que « *l'application patiente et soutenue de la puissance américaine finira par l'emporter* ». Pourtant, au cours des semaines qui suivent, la Maison Blanche découvre une réalité bien différente. Elle se rend compte que les bombardements sur le Nord n'empêcheront guère le régime de Saigon de tomber face à l'insurrection soutenue par Hanoi. Elle est hantée par le spectre de la guerre de Corée, où les États-Unis ont été contraints d'engager des forces terrestres en grand nombre. Le Pentagone envisage désormais d'envoyer en Asie du Sud-Est plusieurs divisions de l'US Army et des Marines, en leur confiant des tâches offensives, alors que, jusque-là, les Américains se sont cantonnés dans la défensive au sol.

En quelques semaines seulement, la solution aérienne, bien trop mesurée pour les uns, inefficace pour les autres, semble avoir échoué, contraignant les autorités américaines à réviser fondamentalement leur politique au Vietnam. Un mois à peine après le déclenchement de *Rolling Thunder*, le pouvoir politique, à bout de patience, renonce à une solution purement aérienne, sans s'accorder un peu plus de temps. En mars 1965, les premiers bataillons de Marines débarquent, avec force publicité, sur les plages de Da Nang, prélude à une intervention terrestre de bien plus grande ampleur. La conférence qui se tient à Honolulu en avril prévoit en effet un accroissement des effectifs jusqu'à 82 000 hommes, mais le général Westmoreland, commandant en chef, en réclame déjà plus de 200 000 et la liberté de les utiliser comme bon lui semble. L'engrenage qui va conduire les États-Unis à consentir un effort de première grandeur en Asie du Sud-Est est en marche.

L'Institut de France

L'Institut de France, « parlement du monde savant », est une institution académique dont le siège est situé 23 quai de Conti (Paris VI^e), dans les locaux de l'ancien Collège des Quatre-Nations. Pluridisciplinaire par essence et grand mécène gestionnaire de dons et de legs importants, il occupe une place originale parmi les institutions françaises. « *L'Institut est une chose qui est propre à la France* » (Ernest Renan, 1867). Depuis plus de deux siècles, il remplit une mission de conservation et de diffusion des savoirs, s'illustrant par la qualité de ses membres et l'importance de leurs travaux.

Le 25 octobre 1795, la Convention crée l'Institut national des sciences et des arts : l'Institut de France est né. Sa forme actuelle est définie principalement par l'ordonnance royale du 26 octobre 1832 et par la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006, qui l'érige en « *personne morale de droit public à statut particulier* ». Présidé en 2011 par le sociologue Jean Baechler, l'Institut de France est placé sous la responsabilité d'un chancelier. Son logo, représenté par le profil droit de la déesse Minerve (symbole de sagesse, d'intelligence et de raison), illustre parfaitement son double rôle : **un rôle encyclopédique et de mécène.**

Un rôle encyclopédique

L'Institut de France est chargé de « *recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences* »⁽¹⁾ selon le principe de pluridisciplinarité. Parlement des savoirs, il a pour vocation première de réunir les élites de la nation. Initialement divisé en trois classes, **il regroupe aujourd'hui cinq académies**, indépendantes les unes des autres (qui tiennent une séance commune : le 25 octobre de chaque année). Ouvertes aux horizons de la recherche comme aux questions contemporaines, elles sont régulièrement consultées par les pouvoirs publics.

L'**Académie française**, fondée en 1635, veille au bon usage de la langue française. Elle « compose » un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique, destinés à rendre notre langue éloquente et à défendre la francophonie sur la scène internationale. Composée à l'origine d'un groupe restreint d'érudits, elle accueille dans ses rangs des hommes d'État, de lettres et de théâtre, des philosophes, des avocats, des médecins et des ecclésiastiques. Élus par leurs pairs, ils sont appelés « *Immortels* ».

L'**Académie des inscriptions et des belles-lettres**, créée en 1663, rassemble des spécialistes des antiquités égyptiennes, grecques et romaines, de l'orientalisme, de l'époque médiévale ou de la Renaissance. Elle a pour principale

mission de publier, notamment dans *Le Journal des savants*, des travaux d'ordre historique, archéologique, linguistique et philologique.

L'**Académie des sciences**, fondée en 1666, développe son action dans divers champs scientifiques, tels que l'astronomie, la botanique, la chimie, l'économie rurale, la géologie, la mécanique, la médecine ou les mathématiques. Elle œuvre à la diffusion des sciences en France et à l'étranger. En outre, c'est en son sein que le vaccin contre la rage fut présenté par Louis Pasteur.

L'**Académie des beaux-arts**, née en 1816 de la réunion de trois académies royales, promeut les disciplines artistiques, dont la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, le cinéma, l'audiovisuel et la photographie. Elle protège le statut des artistes, présente régulièrement leurs œuvres au public et enseigne la pratique des arts. Elle a, de plus, la tutelle de l'Académie de France à Rome : la *villa Médicis*.

L'**Académie des sciences morales et politiques** (fondée en 1795, supprimée en 1803 et rétablie en 1832) est la première institution française à s'intéresser aux sciences humaines. Elle réunit des philosophes, des juristes, des sociologues, des historiens, des géographes et des économistes, qui traitent des grandes questions relatives à notre société.

Un rôle de mécène

L'Institut a également pour mission de gérer les dons et les legs dont il est dépositaire : de nombreuses personnes privées ont, directement ou au travers de la création de fondations, légué à l'Institut ou à l'une des académies, tout ou partie de leur patrimoine. Ce mécénat permet la conservation et la mise en valeur d'un patrimoine architectural et culturel exceptionnel, à l'instar du château de Chantilly ou de la maison de Claude Monet à Giverny. Il contribue, par ailleurs, à encourager la création et la recherche dans des domaines aussi divers que l'humanitaire, l'éducation, la culture ou l'environnement, en France et à l'étranger.

L'Institut de France est donc un lieu d'échanges entre l'élite savante de la nation, les pouvoirs publics, des mécènes et des personnes individuelles, connues ou anonymes, qui concourent au bien commun. Loin de sacrifier aux modes du temps, c'est un foyer d'émulation au sein duquel le « savoir français » est entretenu, perpétué et transmis depuis des siècles et, espérons-le, pour de très nombreuses années encore.

1. Art. 298, Constitution de l'an III, 1795.

Sous la haute direction de monsieur Patrick Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

Marie Curie

Jeune immigrée polonaise, au parcours unique, Marie Curie a été une pionnière dans de nombreux domaines, en particulier celui de la radioactivité. Elle marquera en outre son temps en favorisant, par ses compétences et son abnégation, l'apparition des femmes au sein de la communauté scientifique qui se crée.

Maria Skłodowska naît à Varsovie le 7 novembre 1867. Après la mort de sa sœur Sofia en 1876 et celle de sa mère en 1878, elle se consacre aux études et excelle dans toutes les matières. Elle obtient son diplôme de fin d'études secondaires en 1883, récompensée par une médaille d'or. L'accès à l'Université étant interdit aux femmes, Marie, grâce à l'aide de sa sœur Bronya, se rend à Paris en 1891 pour s'inscrire à la Sorbonne où elle obtiendra brillamment sa licence de physique, deux ans plus tard, en étant première de sa promotion. Elle rencontre en 1894 Pierre Curie qu'elle épousera l'année suivante. Elle donne naissance à leur première fille, Irène, le 12 septembre 1897.

Après son mariage, elle s'intéresse principalement aux travaux de William Röntgen qui vient de découvrir les rayons X et à ceux d'Henri Becquerel qui a mis en évidence en 1896 un rayonnement similaire produit par l'uranium. En utilisant les techniques mises au point par son mari sur la piézo-électricité, Marie Curie analyse les rayonnements d'un matériau riche en uranium, la pechblende. Elle est la première à utiliser le terme « radioactif » pour caractériser un élément susceptible d'émettre des rayonnements. En 1898, Pierre et elle annoncent la découverte de deux nouveaux éléments : le polonium, appelé ainsi en hommage à son pays natal, et le radium. Les quatre années suivantes, dans des conditions extrêmement difficiles, Pierre et Marie Curie traitent plusieurs tonnes de pechblende dont ils extraient moins d'un gramme de radium.

Marie Curie présente l'ensemble de ses résultats dans une thèse sur les substances radioactives le 25 juin 1903 et est couronnée avec son mari et le professeur Henri Becquerel par le prix Nobel de physique en reconnaissance de leurs services rendus, par leur recherche commune sur le phénomène des radiations découvert en premier par Becquerel. Elle est à l'époque la seule femme à avoir reçu le prix Nobel. Le 6 décembre 1903, elle donne naissance à leur seconde fille, Ève.

Pierre Curie meurt accidentellement en avril 1906, renversé par une voiture à cheval. Marie lui succède à la chaire de physique à la Sorbonne où elle

continue ses travaux sur l'étude de la radioactivité. Elle devient ainsi la première femme à enseigner dans cette université. Elle tente alors de promouvoir l'exploitation thérapeutique de la radioactivité. La communauté scientifique internationale lui décerne un autre prix Nobel de chimie en 1911 pour la découverte du polonium et du radium. Elle est ainsi la première personne à recevoir deux prix Nobel pour ses travaux scientifiques. Malgré cela, Marie Curie se voit refuser l'entrée à l'Académie des sciences.



DR

À partir de 1911, Marie doit mener un combat courageux, face au sectarisme de la communauté scientifique mais aussi face à la maladie. Juste avant la première guerre mondiale, Marie Curie crée l'institut du radium à Paris, constitué de deux laboratoires complémentaires, celui de physique et de chimie, qu'elle dirige, et le laboratoire Pasteur, axé sur la radiothérapie et dirigé par Claudius Régaud. Durant la première guerre mondiale, Marie Curie, avec Antoine Béchère, directeur du service radiologique des armées, participe à la création d'unités radiologiques mobiles. Elle crée aussi 18 voitures de radiologie, envoyées sur le front et surnommées les « Petites Curie ». En 1916, possédant son certificat pour conduire ces véhicules, elle part régulièrement sur le front réaliser des radiographies, de même que sa fille Irène, alors âgée de 18 ans. À la fin de la guerre, elle s'occupe de l'Institut du radium qui deviendra l'Institut Curie où sa fille Irène devient son assistante.

Elle est nommée membre du Comité de physique Solvay et, à partir de 1922, elle est appelée à siéger au Comité de la coopération intellectuelle de la Société des nations. Elle poursuivra ses activités avec une grande énergie jusqu'à ce qu'une anémie résultant d'une trop longue exposition aux rayonnements l'emporte le 4 juillet 1934. En reconnaissance de ses travaux, ses cendres ainsi que celle de son mari sont déposées au Panthéon en 1995. Elle devient la première femme à recevoir une telle reconnaissance. De plus, de nombreux hommages ont été consacrés à sa mémoire et à celle de son mari, en baptisant par exemple, l'université Paris VI Pierre et Marie Curie ou en nommant curium l'élément atomique n° 96.

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

En 1214 à la bataille de Bouvines, Philippe devient Auguste

En 1180, Philippe II devient roi de France et, si le domaine royal est encore très réduit en superficie, il suscite déjà bien des convoitises. Philippe II gouverne son domaine pendant quarante-deux ans et le transforme en profondeur. En 1214, il remporte à Bouvines une victoire qui confère au royaume de France le statut de grande puissance en Europe.

Le domaine royal en construction

Lorsque Philippe II succède à son père Louis VII à la tête du royaume de France, il hérite d'un territoire qui s'étend d'Orléans à Compiègne. Il est entouré par des comtes puissants qui sont certes ses vassaux, mais ont peu de considération pour le jeune roi. À cette époque, les rois anglais Plantagenêt, qui règnent sur un vaste territoire s'étendant de Londres à Bayonne, rêvent d'unifier les deux royaumes. Pour lutter contre les assauts anglais et à défaut de disposer d'une armée puissante, le roi de France manie avec habileté diplomatie et ruse. Ainsi, lorsque Richard Cœur de lion devient roi d'Angleterre, Philippe II conspire avec son frère cadet, Jean sans Terre : en 1192, en revenant d'une croisade à laquelle participaient les deux rois, Richard est fait prisonnier lors d'un naufrage par l'empereur d'Allemagne auquel Philippe écrit pour l'inciter à garder le captif puis s'allie à Jean sans Terre qui espère récupérer la couronne. Après la mort de Richard Cœur de lion en 1199, Philippe Auguste organise plusieurs campagnes militaires pour s'emparer des riches provinces de Normandie, d'Anjou, de Touraine et du Poitou. Il agrandit également son royaume en confisquant des terres aux vassaux qui ne lui prêtent pas hommage.

Bouvines

Pour contrer Philippe II qui, petit à petit, étend son territoire à ses dépens, Jean sans Terre noue des alliances avec le comte de Flandre Ferrand, ses fidèles, Renaud de Dammartin, le duc de Brabant et l'empereur allemand Otton IV. Le plan est ambitieux : prendre en tenaille le roi de France, les Anglais attaquant au sud, les troupes germano-flamandes au nord.

Pour faire face à ce péril, le roi de France lève l'*ost*, l'armée féodale. Il fait aussi appel aux villes d'Île-de-France et de Picardie afin qu'elles fournissent des milices. Pour la première fois, chevaliers et miliciens combattent ensemble pour défendre le royaume. Philippe divise en deux son armée : il envoie son fils, le futur Louis VIII, arrêter l'armée anglaise débarquée à La Rochelle et se diriger vers la Flandre pour se porter au devant de l'empereur allemand.



La bataille de Bouvines.

Le dauphin Louis se retranche dans le château de la Roche aux Moines, en Anjou, et Jean sans Terre met le siège devant la forteresse. Cependant, le 2 juillet 1214, les Français tentent une sortie audacieuse et les troupes anglaises, mal commandées, prennent peur et fuient en abandonnant leurs machines de guerre et une partie de leur trésor.

Pendant ce temps, Philippe II fait route vers Tournai pour aller attaquer la Flandre, mais l'empereur Otton et les Flamands l'attendent près du pont de Bouvines, entre Tournai et l'abbaye de Cysoing. Le dimanche 27 juillet 1214, l'empereur Otton attaque les Français. La bataille est un corps à corps très brutal où les chevaliers chargent sur leur ennemi pour les tuer ou pour capturer les plus puissants afin d'en tirer une rançon. Dans cette mêlée confuse, les couleurs vives des armoiries peintes sur les boucliers permettent de distinguer les amis des ennemis. L'empereur Otton manque de peu d'être tué par les chevaliers français Girard la Truie et Guillaume des Barres alors que le roi de France, désarçonné et encerclé par des soldats impériaux, ne doit son salut qu'à l'aide providentielle de ses barons. Convaincu que la bataille est perdue, le duc de Brabant quitte le champ de bataille, les troupes de Ferrand de Flandre sont dispersées par celles du duc de Bourgogne. À la nuit tombée, l'empereur est en fuite, les comtes de Boulogne et de Flandre sont faits prisonniers. La victoire française est totale et elle marque d'une certaine manière les débuts de la prise de conscience de l'existence d'une nation rassemblée autour de son souverain.

Le royaume réorganisé

Bouvines est l'une des batailles décisives et symboliques de l'histoire de France⁽¹⁾. Elle marque surtout la réussite d'un roi dont le sens de l'organisation et la finesse diplomatique ont permis de quadrupler la superficie du domaine royal. Lorsqu'il meurt en 1223, Philippe II Auguste lègue à son successeur une administration royale efficace. Désormais, le territoire royal est administré par des baillis ou des sénéchaux choisis parmi la petite noblesse et des clercs instruits, alors que le commerce et les villes se développent. C'est également Philippe Auguste qui fait fortifier et embellir Paris. Le royaume de France est devenu une puissance d'Europe occidentale riche et respectée.

1. *Dictionnaire de la France médiévale*, Jean Favier Paris, Fayard, 1993.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

Le privé et le public

Les acteurs humains poursuivent plus d'une fin et retiennent des interprétations variées de leurs intérêts, de leurs opinions et de leurs goûts. Cette diversité des objectifs humains conduit à la distinction de deux espaces sociaux, le privé consacré aux intérêts particuliers et le public voué aux intérêts communs. Quant à l'intérêt général, il est une ruse idéologique au service de la tyrannie

Les acteurs humains ne sont pas occupés seulement à la paix et à la justice, mais également à la santé, à la prospérité, à la vérité, au bonheur, à la béatitude..., autant de fins qu'ils peuvent s'assigner légitimement. Toutes donnent lieu aux interprétations les plus variées, en fonction des contextes, des circonstances, de la condition de chacun et de l'idée qu'il se fait des objectifs méritant qu'il s'y consacre. Tout objectif humain donne toujours lieu à des variations à la fois culturelles et personnelles. Il en résulte une diversité tendancielle infinie des intérêts, des opinions et des goûts. La diversité est inévitable et légitime, puisqu'elle est une expression de la liberté humaine. Il est donc vain de compter sur une émergence spontanée de l'uniformité et il serait dénaturé d'imposer par la violence ou la ruse une interprétation unique ou dominante des fins humaines. Le problème est de réussir à faire vivre ensemble en politique, en paix et solidairement des acteurs que tout partage. La solution se trouve dans la distinction de deux classes d'intérêts et dans leur distribution entre deux sphères d'activité, le privé et le public.

Convenons d'appeler « intérêt » tout objectif ponctuel poursuivi par un acteur, individuel ou collectif. Chaque acteur retient un bouquet d'intérêts singuliers, dont la composition change avec les circonstances et qui doivent être rangés les uns par rapport aux autres en fonction de l'urgence et des occasions. Appelons **intérêt particulier** le bouquet de chacun, individu ou groupe, à un moment donné. Tous les intérêts particuliers doivent pouvoir s'exprimer et chercher à se réaliser, sans menacer ni la paix ni la justice. La solution consiste à laisser tous les intérêts particuliers s'exprimer librement et entrer en concurrence, tout en leur interdisant tout recours à la violence et à la ruse. Il doit en résulter des myriades de négociations incessantes, qui conduisent spontanément à l'émergence d'équilibres provisoires et changeants, que l'on peut convenir d'appeler des intérêts moyens. La sphère des

activités sociales, animée par les intérêts particuliers en compétition et définie dans ses contenus par les intérêts moyens – des opinions, des goûts, des modes, des états de la question, des inquiétudes, des biens et des services... – se nomme le **privé**.

Certains intérêts singuliers ont cette particularité de figurer dans l'intérêt particulier de chacun. Ce sont donc des **intérêts communs** à tous. La liste en est donnée par le politique et la polittie. Il est de l'intérêt de chacun que des règles du jeu soient définies par la loi, que la justice préside aux contrats, aux distributions, aux punitions, que l'équité soit respectée et que, sur l'espace transpolitique, la sécurité soit assurée. On peut nommer **bien commun** l'ensemble des intérêts communs. La diversité humaine est telle que la probabilité est nulle que tous se rallient à la même interprétation de celui-ci. Comme il conditionne la réalisation de tout le reste, il faut résoudre les divergences. La seule solution est de circonscrire, à côté du privé, une sphère du **public** qui lui soit consacrée. Sur la scène publique, toutes les interprétations s'expriment et se rencontrent. Ou bien elles aboutissent à un consensus, auquel tous se rallient. Ou bien les divergences sont maintenues et les acteurs se résolvent à choisir à la majorité une interprétation et consentent à lui donner, à titre provisoire et réversible, les moyens de faire la preuve de sa validité. La distinction du privé et du public est un caractère si central de la polittie, que son maintien et son respect en deviennent un intérêt commun et un élément du bien commun. Le public est la scène où s'expriment toutes les activités consacrées au bien commun. Ces activités forment le contenu de la **politique**.

L'intérêt général se présente comme l'intérêt de la polittie et de ses membres, distinct de et opposé aux intérêts particuliers de chacun, contrairement à l'intérêt commun, qui est interne à chaque intérêt particulier. Les acteurs individuels et collectifs, aveuglés par leurs intérêts particuliers, sont incapables de connaître l'intérêt général et de s'y consacrer. Des êtres d'exception doivent se substituer à eux, qui en reçoivent le droit de recourir à tous les moyens, y compris la violence et la ruse, pour le réaliser contre les intérêts particuliers. Cette position fonde toutes les déviations idéologiques et légitime toutes les entreprises idéocratiques [cf. *Carnets du Temps* n° 77].

Les devoirs - Les états

Les fins de l'homme doivent être prises en charge par des individus. Pour y réussir, ils doivent agir, faire et connaître au service de la résolution des problèmes soulevés par la poursuite des fins dans les différents ordres. Il en naît une plus ou moins grande diversité d'états dans toute collectivité humaine.

Les fins de l'homme sont des objectifs à viser par la mobilisation de moyens efficaces. Tous les moyens disponibles se rangent en trois classes. Les uns relèvent du *connaître*, qui consiste à trouver les bonnes réponses aux questions bien posées. Ce sont des « cognitions », soumises au critère du vrai et du faux. D'autres concernent le *faire*, qui s'occupe d'accorder des matières et des formes, pour mettre au point des objets, des instruments, des appareils, des symboles, des institutions, des organisations. Ce sont des « factions », qui doivent passer le critère de l'utile et du nuisible. La dernière classe est celle de l'*agir*, qui vise des fins à l'aide de moyens et dont les « actions » doivent subir le critère du bien et du mal.

Il apparaît que l'agir est au cœur du dispositif humain, que le bien est son objectif exclusif, défini comme l'ensemble ordonné des fins de l'homme, et qu'il mobilise à son service des cognitions, des factions et des actions, qui ne peuvent remplir leur office qu'en s'efforçant au vrai, à l'utile, au bien et en évitant leurs contradictoires, le faux, le nuisible et le mal. L'agir apparaît en deux positions, d'une part comme l'activité maîtresse de tout le dispositif et, d'autre part, comme un moyen subordonné. Ce statut double s'explique par le fait que les fins doivent, pour pouvoir être visées avec efficacité, être transcrites dans des formulations de plus en plus concrètes et singulières. La paix entre polities, par exemple, est une fin, qui doit s'appuyer sur un système d'alliances approprié et sur un instrument militaire efficace, l'un et l'autre donnant lieu à des spécifications minutieuses. À tous les niveaux, l'agir doit être présent et des actions conduites.

Il doit en être ainsi, car agir consiste à mobiliser de l'énergie psychique par l'éveil de la sensibilité, à l'éclairer par l'intelligence attentive au bien, au vrai et à l'utile et à la mettre à la disposition de la volonté convertie à la branche positive des trois critères. La sensibilité, l'intelligence et la volonté

composent le psychisme humain, si bien que les fins de l'homme ne peuvent compter que sur des individus, pour espérer être poursuivies et atteintes. On en déduit le concept d'état. Un « état » est la position occupée par un individu dans le dispositif humain et la manière dont il contribue au succès de celui-ci par la disposition de sa sensibilité, de son intelligence et de sa volonté. Tout individu humain occupe toujours un ou des états, car chacun est toujours appelé à contribuer, si peu que ce soit, à la bonne marche de la société et de la culture qui lui permettent de s'humaniser.

Les états repérables dans les sociétés humaines peuvent être figurés comme une arborescence. La branche principale est faite des trois états fondateurs de tout ce qui est humain et, à ce titre, universels : l'acteur, le cogneur et le facteur. Il n'est pas de société humaine concevable, qui ne soit pas peuplée d'individus occupant ces trois états, car rien d'humain ne pourrait s'effectuer. Ils se diversifient, en seconde ligne, en ceux occupés par des acteurs, des cogneurs et des facteurs actifs dans les différents ordres ordonnés aux fins de l'homme. Ainsi émergent des états politiques, économiques, religieux, techniques, hygiéniques, démographiques, pédagogiques... On les repère dans toutes les sociétés, toutes les cultures et toutes les époques, car les problèmes dont les fins sont les solutions sont universels et les ordres à leur suite. Par contre, la différenciation des ordres et des états, et encore plus la conscience qui en est prise, varient du tout au tout avec la complexité des sociétés humaines.

Au troisième étage des états, l'arborescence devient buissonnante. Par exemple, l'état politique se différencie en états de citoyen, de sujet, de roi, de député, de soldat, de juge, de policier..., en une variété d'états, qui cessent d'être universels, pour se rapporter à des facteurs culturels et historiques de différenciation. Au-delà, le buissonnement devient foisonnement, car l'état de soldat, par exemple, est composé d'un certain nombre d'états plus précis et plus spécialisés, ce nombre variant selon les époques et les sociétés.

Au total, une société est une combinaison plus ou moins complexe, hiérarchisée et variable d'états, chacun occupé par des individus. Réciproquement, chaque individu occupe plusieurs états, car chacun est engagé dans plusieurs ordres. À chaque état sont attachés des devoirs qui intéressent l'éthique.

La Divine Comédie (1307-1321) de Dante Alighieri (1265-1321)

Au XIII^e siècle, la ville italienne de Florence connaît d'importantes tensions politiques. Dante s'engage alors auprès des Guelfes blancs⁽¹⁾, s'opposant à la politique d'ingérence du pape. Condamné à l'exil, il écrira l'œuvre considérée comme l'une des expressions les plus pures de l'humanisme chrétien de l'époque, *La Divine Comédie*, poème écrit en langue toscane (qui deviendra grâce à lui l'italien), comprenant trois parties – l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis – de 33 chants chacune. Développant les conceptions religieuses, philosophiques et scientifiques de l'époque, cette œuvre assoit la pensée politique de Dante en dénonçant les ambitions terrestres du pape. Néanmoins, elle reste avant tout un guide d'accession à la foi.

Pour Dante, le Mal n'est que la privation du Bien⁽²⁾, et l'Enfer, l'abîme engendré par le premier ange rebelle, Lucifer. À chaque étape de son voyage, qui se déroule durant la Semaine sainte de l'an 1300, il rencontre des personnages mythologiques, historiques ou contemporains qui représentent une vertu ou une faute. Il découvre alors les récompenses qu'accorde la vertu mais aussi l'horreur des châtements subis par ceux qui n'ont pas su entendre la voix de la Raison. Grâce à ce voyage, il trouvera la foi, source de la perfection.

L'œuvre de Dante repose sur une vision de l'univers héritée de Ptolémée⁽³⁾. La Terre, globe immobile, est divisée en deux hémisphères. Au centre de l'hémisphère boréal, terre du péché, se trouve Jérusalem – lieu de sacrifice et miroir de la Jérusalem céleste – qui permet d'accéder, par l'un de ses axes, à un cône creusé dans la terre et gardé par des démons : l'Enfer, dont les profondeurs cachent le siège de Lucifer (ou Dité), ange du mal. Au milieu de l'hémisphère austral, uniquement formé de mers, se trouve le Purgatoire. Enfin, la Terre est entourée de neufs cieux dont le plus vaste, l'Empyrée, abrite la rose mystique, siège de Dieu.

« Au milieu du chemin de notre vie, je me trouvais dans une forêt obscure car j'avais perdu la voie droite. »

Égaré dans la forêt sauvage du péché, Dante est arrêté par trois fauves, symboles des trois passions qui se déchaînent en lui (et dans la cité) : la luxure, l'orgueil et l'avarice. Le poète latin Virgile, symbole de la Raison, s'impose alors comme son guide : il lui fera traverser les neuf cercles de l'Enfer afin qu'il en perçoive les profondeurs.

L'**Enfer** de Dante est inspiré des sept péchés capitaux et de la vision d'Aristote. Charon, démon aux yeux de braise, fait traverser le fleuve Achéron qui donne accès au premier cercle. Le poète traverse alors le haut Enfer – cercles 1 à 5 – qui regroupe les pécheurs par « incontinence » (les non-baptisés, les luxurieux, les gourmands, les avares et les prodigues et les coléreux), puis le bas Enfer – cercles 6 à 9 – situé dans l'enceinte de la cité de Dité, qui regroupe les pécheurs par « malice » (les hérétiques, les violents, les fraudeurs et les traîtres). Arrivé au fond de l'Enfer, il découvre le triple visage de Lucifer, représentant la Trinité maléfique corps/âme/esprit.



Domenico di Michelino, cathédrale de Florence, Dante devant un paysage symbolique de la *Divine Comédie* : à gauche, l'Enfer, au fond, le Paradis, et à droite, la ville de Florence.

DR

« Les choses présentes avec leurs faux plaisirs détournèrent mes pas. »

Virgile le mène ensuite au **Purgatoire** où il traverse l'Antipurgatoire et les sept corniches (orgueil, envie, colère, « *accidia* »⁽⁴⁾, l'avarice et la prodigalité, la gourmandise et la luxure). En gravissant les neuf gradins, il connaît la pénitence et peut retrouver sa bien-aimée Béatrice, dont il n'était pas digne jusqu'ici de mériter l'amour. Celle-ci lui annonce une prophétie : l'apparition prochaine d'un libérateur mystérieux, le 515, ainsi que sa mission : Dante devra parler aux hommes pour obtenir leur salut. Son âme, purifiée à la source du Léthé et de l'Eunoé, se plie à la justice de Dieu à laquelle Adam avait désobéi : il est digne d'entrer au Paradis.

Une fois au **Paradis**, Dante remonte l'Arbre de Vie en traversant ses neuf cieux. Grâce à saint Bernard, symbole de la sagesse mystique, il parvient à la béatitude suprême : la contemplation du Créateur, hors du temps et de l'espace. Sa foi devient alors inaltérable : il ne désire plus que ce que Dieu veut.

La Divine Comédie, source inépuisable d'admiration depuis sa création, fait partie des chefs-d'œuvre de la littérature universelle.

1. Les Gibelins, partisans de l'autorité des empereurs s'opposent aux Guelfes, partisans de l'autorité papale : les Guelfes noirs reconnaissent l'autorité du pape dans les affaires temporelles et les Guelfes blancs ont une conception plus républicaine du pouvoir.

2. Dans un monde parfait créé par l'être suprême, le Mal résulte du désespoir et du néant dans lesquels l'homme a plongé quand il a cessé d'écouter la voix de la perfection.

3. Astronome et astrologue grec (90-168).

4. Paresse.

Les cathédrales gothiques

L'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence.

Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*.

L'art gothique, qui succède à l'art roman, témoigne du rayonnement culturel de la France au XIII^e siècle, mais tombe dans l'oubli au fil du temps. Les artistes comme Monet, Victor Hugo, Charles Péguy ou Chateaubriand réhabilitent ces vaisseaux de pierre que l'on menace de détruire. En 1864, l'architecte Viollet-le-Duc restaure Notre-Dame de Paris et le monde profane redécouvre la beauté de cet art. Désormais, les cathédrales gothiques sont inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'*opus francigenum* : le modèle français

À la fin du XII^e siècle, les villes du Bassin parisien, Reims, Soissons, Chartres, Saint-Denis, Sens, Laon, enrichies par le commerce des foires, décident de construire des cathédrales pour rendre hommage à Dieu. Petit à petit ce style architectural, l'*opus francigenum*, sous l'action conjuguée des marchands, des pèlerins ou des moines se répand dans toute l'Europe occidentale à l'exception de l'Angleterre et de l'Italie. En Allemagne, la cathédrale de Bamberg s'inspire de Laon, celle de Burgos en Espagne est une copie de Bourges, enfin Saint-Stanislas à Cracovie reprend les plans d'Amiens. Mais à la Renaissance les artistes italiens, qui ne jurent que par la perfection antique, comparent les architectes qui ont bâti les cathédrales aux hordes barbares des Goths qui ont saccagé la ville de Rome et ils surnomment péjorativement l'*opus francigenum* l'art gothique.

La transition entre l'art roman et le gothique se fait progressivement. La cathédrale de Laon fixera définitivement la plastique murale du gothique : en façade, trois porches profonds supportent une immense rosace encadrée par deux tours. Une longue nef croise un transept. Sur les côtés s'ajoutent des petites chapelles offertes par des riches familles qui entendent ainsi exprimer une foi plus intime.

L'art gothique rationalise la construction par une série de quatre piliers identiques supportant un arc brisé. Au-dessus de cet arc culmine une voûte qui peut comme à Amiens, atteindre parfois jusqu'à 42 mètres de hauteur. Les constructeurs répètent cet ensemble harmonieux jusqu'à obtenir un rectangle.

Pour étayer le poids de cet édifice, au lieu d'alourdir la construction en renforçant les piliers, les bâtisseurs ajoutent aux murs un corset d'arcs-boutants.

S'élever vers Dieu

L'art gothique se démarque de l'art roman par sa recherche frénétique de la lumière et de la hauteur. Cette nouvelle approche artistique accompagne un changement spirituel. L'abbé Suger (1081 - 1151) qui ordonne la construction de la basilique de Saint-Denis résume ce nouvel élan : *Dieu est la lumière et c'est dans Sa lumière que l'homme trouve la vérité*. Ainsi, l'homme guidé par la lumière divine s'élève vers le monde céleste.

Ces architectes vont donc illuminer l'intérieur des bâtiments : les fenêtres en forme d'ogive découpent les murs en fine dentelle. Les tours sur les façades qui s'élancent haut dans le ciel sont épurées et finement sculptées. Les rosaces, serties de vitraux, s'ouvrent à l'infini et laissent éclater leurs couleurs tel un feu d'artifice en pleine explosion. Pour accéder à l'invisible par le visible, les fidèles sont ainsi guidés vers l'autel dans la douce lumière des vitraux appréciable uniquement à l'intérieur. Sur son chemin, ce pèlerin peut emprunter, comme à Chartres, des labyrinthes qui lui rappellent que la vie terrestre est pleine de mystères, de tentations, d'erreurs avant d'atteindre le paradis.

Cette nouvelle approche métaphysique influence aussi la sculpture qui abandonne les sujets apocalyptiques pour des thèmes plus humains. Les représentations laissent place à l'émotion, à l'éveil à l'autre et à la découverte du corps. Les anges qui ornent le porche de l'Annonciation à Reims esquissent un sourire. Le visage et les yeux sont particulièrement soulignés par un travail sur les paupières et les lèvres. Les personnages abandonnent leurs habits quotidiens pour des drapés à la manière grecque qui soulignent les courbes du corps. L'expression de la foi devient donc plus humaine, plus intime, plus discrète. On suggère plus que l'on ne montre.



Façade de la cathédrale d'Amiens.

L'art gothique qui se veut universel est un hommage à Dieu mais il redonne à l'homme une place centrale qui annonce la Renaissance.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Le pire ne connaît pas de degré

Le Jour le plus pire... Titre d'une nouvelle émission de M6, apparemment déprogrammée.

« *Plus que sept jours avant leur mariage ! Mélanie et Stéphane ont encore mille préparatifs sur les bras mais se réjouissent d'unir leur destin pour le meilleur – et pour le meilleur uniquement...* »

Quelle stupeur à la lecture du titre de cette nouvelle émission ! Superlatif par essence, **pire** (dont la racine étymologique exprime la chute avec force) ne connaît pas de degré. Pure folie que de vouloir donner une valeur comparative au superlatif ! « *C'est bien la pire folie que de vouloir être sage dans un monde de fous.* » (Érasme, *Éloge de la folie*). Ainsi pire que pire, c'est toujours pire ! Adieu horribles *plus pire* et *moins pire*, vouloir vous donner vie n'est que pure folie, voire la pire !

« *Le pire dans le pire, c'est l'attente du pire.* » Daniel Pennac, *La Petite Marchande de prose*.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Gilles Lemoine, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Hervé Coutau-Bégarie, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*

Rendez-vous visite, connectez-vous,
et faites-nous part de vos commentaires !



- Actualité du CESA >
- Médiathèque >
- Découverte >
- Biographie du directeur >
- Historique >
- Missions >
- Organisation >
- Implantation >
- Réflexions >
- Publications >
- Outils de recherche >
- Textes de référence >
- Manifestations >
- Colloques >
- Prix de l'armée de l'air >
- Prochaines manifestations >
- Enseignement >
- CEMS Air >
- Carnets du temps >
- Question'Air >
- Tour d'Horizon >



Carnets du temps

CC BY-SA

Les autoportraits de Rembrandt Harmenszoon van Rijn (1606-1669)

Passionné par l'art de grands maîtres tels que Raphaël, Léonard de Vinci, Palma Vecchio, Mantegna, Le Corneille ou Giorgione, le jeune Hollandais étudie très tôt et se met à peindre l'ensemble de leurs œuvres. La nature devient alors son guide, car pour lui, la représentation de la réalité est la condition essentielle à la naissance d'un chef-d'œuvre. Formé par des adeptes du Caravage, ce jeune peintre apprend à jouer dans ses tableaux de l'ombre et de la lumière. Grand dominicain, modeste et solitaire, il réalise des œuvres remarquables, devant même dès 1634 un portrait très en vogue. Son usage des couleurs, qui rend de façon étonnante l'impression d'espace et de profondeur, et son traitement de la lumière sont particulièrement appréciés. Mais, peu à peu, ses finances se dégradent et sa peinture cesse de se vendre au profit des « châtiments » installés en Italie. Il sera produit durant sa vie, chose rare, une centaine d'autoportraits.

Né à Leyde, Rembrandt est très vite attiré par la peinture. Sa famille l'envoie alors chez un peintre, le peintre Jacob van Swanenburg, où il reste trois ans avant de poursuivre ses études chez Pieter Lastman à Amsterdam et de revenir à la maison paternelle pour fonder un atelier. En 1631, il se fait donc la capitale, où il a une de nombreux élèves dont certains deviendront célèbres comme Pieter Paul Rubens ou Gerbrand van den Eeckhout. Très dépensier, il se retire, après la mort de sa femme Saskia, exilé et va en Italie pour un an. Rembrandt considère comme ses quatre, pendant son exil, mais aussi comme un peintre méconnu de « fini », il continuera la même, la marginalité et la mélancolie. Jusqu'à sa mort, il poursuivra son travail mais ses tableaux ne retrouveront leur succès qu'au début du XIX^e siècle.

Tout au long de sa vie, Rembrandt ne se contente pas de peindre, dessine, dessine gravure, continuant une véritable œuvre autobiographique, soignée de son œuvre artistique. Il prend des expériences avec des techniques, s'amusant à reproduire ses émotions, comme dans *Autoportrait aux yeux écarquillés* (1630). Puis, à l'apogée de sa carrière, il se pose en élève généraliste, exposant son idéal de reconnaissance aux yeux du monde / *Autoportrait*, dit de 1640 (1640). Il souligne que son art ne soit pas reconnu aux Pays-Bas ou même titre que la poésie et expose l'image de lui dont il se sent déçu. Plus à l'aise, ses traits se marquent et ses rides se creusent : il se digne.

Les autoportraits de Rembrandt Harmenszoon van Rijn... 27

que rien et exprime le passage du temps avec une sincérité incomparable. À la fin de sa vie, on le voit rigoler (*Autoportrait en Apollon*, 1661). L'air penché sous une hache de plus en plus soignée. Dans l'humilité et la simplicité, son regard devient sage puis résigné. Mais son visage, même brouillé à gros traits, reste toujours autant (*Rembrandt ou Zoroastre*, 1662).

Les portraits de Rembrandt nous livrent des données qu'il s'est appliqué à transmettre par l'immédiateté du geste et du pinceau, entre rigueur de style et ombre éternelle. Il savait manier avec intelligence couleur brute et intensité lumineuse. Plus tard, Victor Hugo dira même de l'artiste qu'il possédait une palette « habillée de soleil ».

Chez Rembrandt, explique l'histoire de l'art de l'école de l'art, il n'y a pas d'histoire ou de possible échappée, l'œuvre se renouvelle sur le sujet et s'inscrit aux spectateurs. Les surfaces grises, les touches vives et l'impression d'émotion participent à solliciter le regard sans chercher à le séduire par l'éblouissement. À travers ses autoportraits, Rembrandt nous fait simplement, en tant que conscience individuelle, connaître grâce à la réalisation de son art, aller à la rencontre d'une autre conscience individuelle : la nôtre. L'œuvre, spectacle au double levé « cabotage spectaculaire », l'artiste décide de dé-marcher, comme l'on voit, non plus tard Géricault ou Manet, pour lequel le geste doit comporter son image. Avec le temps, le spectateur découvre encore davantage la voie qu'il souhaite entre son regard indécis (*Autoportrait à 63 ans*, 1669) ou préparé sa disparition du monde visible.

Insipide par la réussite de Rubens, Rembrandt réagit lui aussi d'origine l'élite culturelle. Il sera pourtant rattrapé par sa condition d'artiste. Néanmoins, en cherchant sans relâche sur son propre visage la vérité, il aura réussi à saisir le Temps.

Aujourd'hui, l'ensemble de ses œuvres habite les plus grands musées du monde. Au Rijksmuseum aux Pays-Bas ou au grand par la National Gallery de Londres ou le Louvre. Elles trahissent désormais parmi les plus éminentes réalisations artistiques de l'histoire.

L'ouvrage *Autoportrait* est écrit dans le sillage de la dernière œuvre de l'artiste. Les mêmes figures sont très présentes en réalité et les mêmes hommes sont très présents.

Source: *Autoportrait* de Rembrandt Harmenszoon van Rijn

Plan du site | Annuaire défense | Liens défense

Copyright Ministère de la Défense 2005 / Mentions Légales

Haut